

Municipalité: STÉ VICTOIRE DE SORBÉL

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire _____ Date 10-11 19 94
Adresse permanente 98 M^{TE}E STE VICTOIRE
code postal JOG 170 Tél.: (1782- _____
Terrain (cadastre, N° civique) P-65 P-66 P-67
zone A 11 superficie 3.251,50 m²

UTILISATION DE LA PROPRIÉTÉ

Construction unifamiliale autre
 bifamiliale préciser: EXISTANTE

Nombre de chambres à coucher 3

Utilisation publique ou commerciale, préciser _____

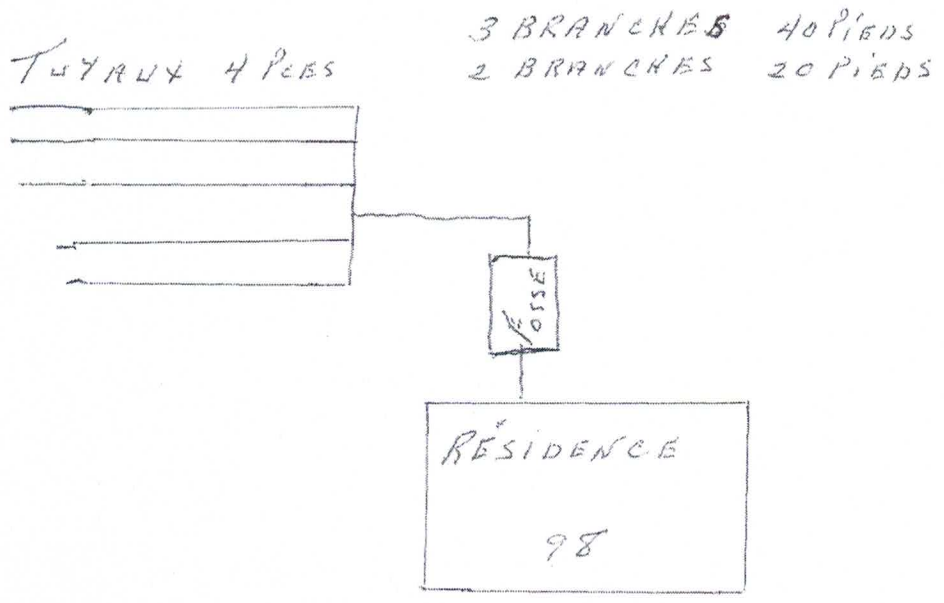
ALIMENTATION EN EAU POTABLE

puits privé aqueduc municipal
 aqueduc privé (N° du permis _____) eau d'un lac ou cours d'eau

SCHEMA D'IMPLANTATION

Indiquer les informations suivantes:

- les limites de la propriété et ses dimensions;
- les voies publiques ou privées et les droits de passage;
- les talus, falaises et accidents du terrain;
- l'emplacement exact du bâtiment principal et des dépendances (existants ou projetés);
- l'emplacement exact des installations septiques existante et projetée;
- l'emplacement exact de la source d'approvisionnement d'eau potable, de celles des propriétés contigües et leurs distances de l'installation septique projetée.



M^{TE}E STE VICTOIRE

LA FOSSE SEPTIQUE

Nom du fabricant de la fosse septique B.N.Q. qui sera installée: CASABRON 0135

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> béton monobloc | <input type="checkbox"/> 500 gals imp. (2,3 m ³) |
| <input type="checkbox"/> béton en deux parties | <input type="checkbox"/> 625 gals imp. (2,8 m ³) |
| <input type="checkbox"/> acier | <input type="checkbox"/> 750 gals imp. (3,4 m ³) |
| <input type="checkbox"/> polyéthylène | <input checked="" type="checkbox"/> 850 gals imp. (3,9 m ³) |
| <input type="checkbox"/> fibre de verre armé | <input type="checkbox"/> 950 gals imp. (4,3 m ³) |
| <input type="checkbox"/> béton armé, coulé sur place | <input type="checkbox"/> 1050 gals imp. (4,8 m ³) |
| <input type="checkbox"/> fosse aérée | |

Poste de pompage: oui non Alarme: oui non

Conduite de refoulement: diamètre _____ po. longueur _____ pi.
hauteur _____ pi.

Dénivellation entre la pompe et l'élément épurateur _____ pi.

ÉLÉMENT ÉPURATEUR

Nature du sol où sera situé l'élément épurateur

- sable gravier autre, préciser: _____
 argile terre arable pente du terrain récepteur: _____ %

Distance entre le niveau du sol et le roc } _____ pi.
 la nappe phréatique }
 toute couche imperméable }

CHOIX DE L'ÉLÉMENT ÉPURATEUR

(suivant l'ordre des priorités établi à la réglementation provinciale)

1. Élément épurateur classique: _____ tranchées x _____ pi. (24" largeur)
2. Élément épurateur modifié: superficie _____ pi. car. (_____' x _____')
- 3.A Puits absorbant: 1, 2 chambres: 1 puits absorbant préfabriqué
 3 chambres: 2 puits absorbants construit sur place
- 3.B Filtre à sable hors-sol: superficie du filtre: _____ pi. car. (_____' x _____')
dimensions du terrain récepteur _____' x _____'
- 3.C Filtre à sable classique: superficie du filtre: _____ pi. car. (_____' x _____')
distance entre le filtre et le cours d'eau _____
- 3.D Cabinet à fosse sèche (ou: _____)
avec fosse septique B.N.Q. 500 gals imp. et élément épurateur (_____)
pour les eaux ménagères avec conduites d'eau sous pression.
- 3.E Cabinet à fosse sèche (ou: _____)
avec puits d'évacuation pour les eaux ménagères sans conduites d'eau sous pression.

POUR RÉSIDENCES EXISTANTES SEULEMENT

- 4.A Installation à vidange périodique
- capacité de la fosse de rétention des eaux de toilette _____ gals. imp. (_____ m³)
 - marque / modèle de la toilette à débit réduit _____
 - fosse septique B.N.Q. 500 gals imp. et champ d'évacuation (_____)
pour les eaux ménagères.
- 4.B Installation à vidange totale
- capacité de la fosse de rétention _____ gals imp. (_____ m³)
 - marque / modèle de la toilette à débit réduit _____
 - dispositifs de réduction des débits: _____
- restrictions ou remarques: _____

CERTIFICATION DES PRÉSENTES

"Par les présentes le signataire reconnaît et déclare être le propriétaire ou le représentant autorisé du propriétaire de l'installation septique projetée et déclare solennellement que toutes les informations contenues à la présente demande sont conformes à la réalité. Le signataire s'engage personnellement en son nom et au nom du propriétaire à se conformer aux règlements provinciaux et municipaux, de même qu'il s'engage à se conformer aux directives de l'inspecteur municipal chargé de l'application des présentes."

Date 10-11-94

[Signature]
(PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ)

ESPACE RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA MUNICIPALITÉ	
Demande reçue le _____ par _____	Permis N° <u>0-94</u> Émis le: <u>10-11-94</u>
<input type="checkbox"/> approuvée le _____ <input type="checkbox"/> refusée le _____	Remarques: <u>2 PHOTOS</u>
Raison du refus _____	Signature: <u>[Signature]</u> FONCTIONNAIRE AUTORISÉ
Visite du terrain le _____ le _____ le _____	

Municipalité de STE-VICTOIRE DE SOBÈL

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ D'INSTALLATION SEPTIQUE

Nom..

P B M T H S T E V I C T O I R E

Adresse

STE-VICTOIRE DE SOBÈL

Propriété (cadastre ou N° civique)

P-65 P-66 P-67

À la suite des inspections effectuées sur la propriété ci-haut mentionnée, l'autorité municipale certifie que l'installation septique qui y a été construite est conforme à la réglementation municipale et provinciale actuellement en vigueur.

Les détails de construction et les rapports d'inspection ont été déposés au dossier de votre propriété dans les archives municipales.

Toute modification à l'installation septique devra, au préalable, avoir reçu l'autorisation municipale écrite nécessaire. Tout agrandissement du bâtiment desservi par l'installation septique nécessitera la réouverture du dossier et une évaluation de la capacité de celle-ci.

Vidanges de la fosse

<input type="checkbox"/>	à tous les 4 ans
<input checked="" type="checkbox"/>	à tous les 2 ans
<input type="checkbox"/>	à chaque année
<input type="checkbox"/>	au besoin

Émis à Ste Victoire de Sobel le 10-11 1994

Anna Boudin
(INSPECTEUR MUNICIPAL)

Formules d'Affaires C.C.L. M-128

CE CERTIFICAT DOIT ÊTRE AFFICHÉ